Flash Economie

N° 64
6 juin 2025

Comment redresser la productivité du travail en France ?

Alors que la productivité du travail continue à augmenter assez rapidement aux Etats-Unis et qu'elle stagne depuis 2017 dans l'ensemble de la zone euro, elle a reculé de 2,4% en France entre 2019 et aujourd'hui.

Comment expliquer ce recul de la productivité du travail ?

- Par le développement de l'apprentissage, qui est la seule cause de ce recul qui soit favorable ;
- par la hausse de l'absentéisme ;
- par le maintien en vie d'entreprises en difficulté après le Covid, leur défaut maintenant améliorera, mais uniquement transitoirement, la productivité ;
- par la faiblesse des compétences de la population active ;
- par la faible qualité du système éducatif ;
- par le faible poids de l'industrie et du secteur technologique, avec l'insuffisance de l'investissement en nouvelles technologies ;
- par l'insuffisance de la robotisation ;
- par la forte protection de l'emploi, qui ralentit la substitution d'emplois plus productifs aux emplois peu productifs.

La liste des facteurs à améliorer est si longue qu'on peut douter de la capacité de la France à retrouver des gains de productivité dans le futur, c'est bien sûr un problème majeur, qui réduit les recettes fiscales, empêche d'accroître les salaires réels sans réduire les marges bénéficiaires des entreprises.

Patrick Artus

Conseiller économique senior

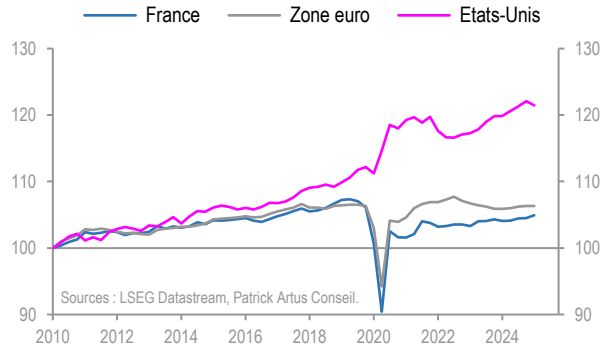
patrick.artus-ext@ossiam.com
@PatrickArtus
Patrick Artus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

La France a une situation particulièrement dégradée en ce qui concerne la productivité du travail

Le Graphique 1a montre l'évolution de la productivité du travail depuis 2010 aux Etats-Unis, dans la zone euro et en France ; le Graphique 1b se concentre sur la France.

Graphique 1a
Productivité par tête (100 : 2010.T1)



Graphique 1b
France : productivité par tête (100 : 2010.T1)



On voit que la productivité continue à progresser assez rapidement aux Etats-Unis, qu'elle stagne depuis 2017 dans la zone euro, et qu'elle a reculé de 2,4% en France depuis 2019 (ce chiffre ayant été révisé, antérieurement une baisse de 4% de la productivité était observée). Périodiquement, un certain nombre d'économistes estiment que la productivité du travail va se redresser en France. Mais on peut légitimement être plus pessimiste parce que le **recul de la productivité en France est largement dû à des causes structurelles** qui vont durer.

Y-a-t-il des facteurs cycliques qui pourraient amener un redressement de la productivité ?

On peut identifier **deux facteurs de court terme** qui vont probablement avoir une influence favorable sur la productivité du travail en France. Il s'agit d'abord de **la réduction des aides à l'apprentissage**. Les employeurs embauchant des apprentis bénéficient d'une aide de 5000 euros pour la première année de contrat pour les entreprises de moins de 250 salariés et de 2000 euros pour les autres entreprises ; ce dispositif se substitue à l'aide de 6000 euros pour toutes les entreprises qui avaient été mises en place à la fin de 2022 et à l'aide de 8000 euros qui était en place depuis 2020. On peut donc s'attendre à ce que cette réduction des aides à l'embauche d'apprentis fasse baisser le nombre d'apprentis en France (1 043 000 à la fin de 2024, contre 479 000 en 2019). La hausse du nombre d'apprentis était un facteur de réduction de productivité, qui va donc partiellement disparaître.

Il s'agit ensuite du fait que **de nombreuses entreprises ont été maintenues artificiellement** en vie depuis 2020 par les aides publiques (en particulier par les prêts garantis par l'Etat - PGE) alors qu'elles auraient dû disparaitre. La **remontée du nombre de défaillances d'entreprises depuis 2023** (ce nombre était de 31 200 en 2020, 27 600 en 2021, 41 300 en 2022, 56 000 en 2023, 65 000 en 2024, et 17 800 au premier trimestre 2025) va normalement faire **disparaître des entreprises peu productives, d'où un redressement de la productivité**.

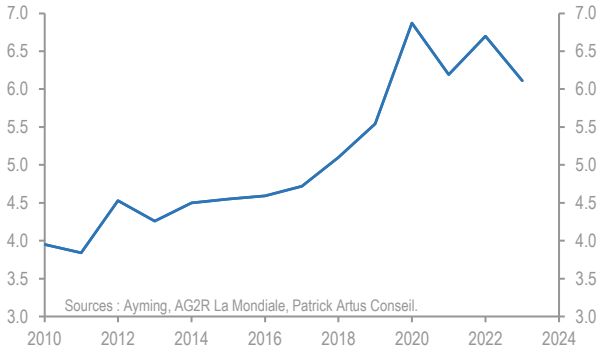
Mais il nous semble que **les nombreux facteurs structurels qui affaiblissent la productivité vont l'emporter sur ces facteurs de court terme favorables**.

Les facteurs structurels qui déprime la productivité en France

Ces facteurs sont très nombreux :

- **la hausse de l'absentéisme** (**Graphique 2**), qui révèle la faiblesse de l'attachement à la valeur travail ;

Graphique 2
France : taux d'absentéisme au travail (en %)



- **la faiblesse des compétences de la population active** (**Tableau 1**) ;

Tableau 1 : résultats à l'enquête PIAAC de l'OCDE (score global, par score décroissant de l'enquête de 2023*)

Pays	2016	2023
Finlande	285	289
Japon	292	285
Suède	279	281
Pays-Bas	282	276
Canada	269	267
Allemagne	271	267
Angleterre (RU)	267	266
France	**258**	**253**

* En 2016 score moyen en numératie et littératie
Source: OCDE

- **la faible qualité du système éducatif** (**Tableau 2**) ;

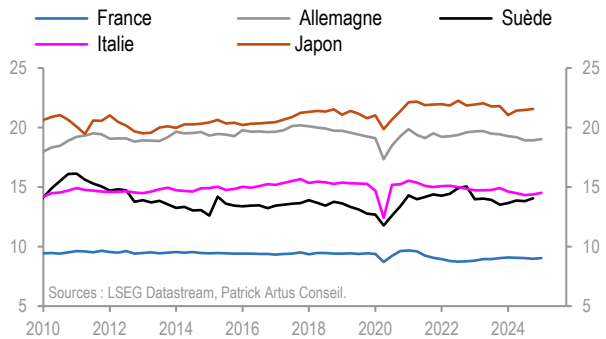
Tableau 2 : Résultats aux enquêtes PISA de l'OCDE (score global, par score décroissant de l'enquête de 2022)

Pays	2012	2015	2018	2022
Japon	540	529	520	533
Canada	522	523	517	506
Finlande	529	523	516	495
Royaume-Uni	502	500	503	494
Suède	482	496	503	487
Allemagne	515	508	500	482
Pays-Bas	519	508	502	480
France	500	496	494	478

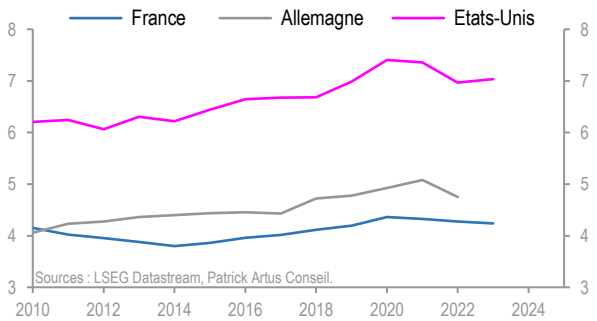
Source: OCDE

- **le faible poids de l'industrie** (**Graphique 3**) **et du secteur technologique** (**Graphique 4**) avec la faiblesse de l'investissement en nouvelles technologies (**Graphique 5**) ;

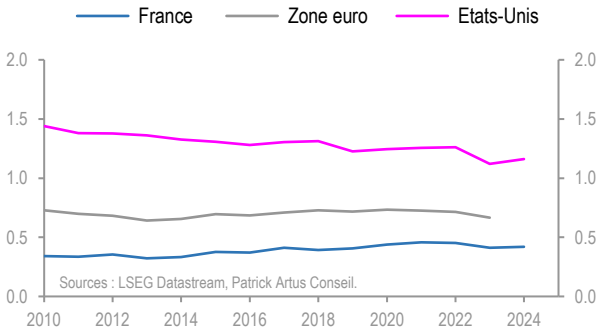
Graphique 3
Valeur ajoutée manufacturière
(volume, en % du PIB volume)



Graphique 4
Valeur ajoutée du secteur des technologies de
l'information et de la communication (en % du PIB valeur)



Graphique 5
Investissement en technologies de l'information et de la communication (en % du PIB valeur)



- l'insuffisance de la robotisation (Tableau 3) ;

Tableau 3 : Nombre de robots installés pour 10000 employés de l'industrie manufacturière (2023)

Pays	Robots pour 10 000 employés
Corée du Sud	1012
Singapour	770
Chine	470
Allemagne	429
Japon	419
Suède	347
Danemark	306
Slovénie	306
Suisse	302
Etats-Unis	295
Taïwan	294
Pays-Bas	264
Autriche	245
Italie	228
Canada	225
Belgique	224
République tchèque	207
Slovaquie	201
France	**186**
Espagne	174

Source : World Robotics 2024

- la forte protection de l'emploi (Tableau 4), qui empêche la rotation des emplois des entreprises peu productives vers les entreprises plus productives.

Tableau 4 : Rigueur de la protection de l'emploi* (2019)

Rigueur de la protection de l'emploi	France	Allemagne	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Etats-Unis
Licenciements individuels et collectifs (contrats à durée indéterminée)	2.68	2.33	2.54	1.94	1.90	1.31
Licenciements collectifs	3.25	2.61	2.72	2.18	2.31	1.33
Licenciements individuels (contrats à durée indéterminée)	2.45	2.22	2.48	1.84	1.74	1.30
Contrats temporaires	2.58	1.67	1.55	1.60	0.41	0.27

* Echelle de 0 à 6, les valeurs augmentant avec le degré de rigueur de la réglementation
Sources : OCDE

Synthèse : ne pas oublier les causes structurelles du recul de la productivité du travail en France

La productivité du travail a reculé avec le développement de l'apprentissage et le maintien en vie d'entreprises peu productives en difficulté. Ces deux causes vont s'affaiblir dans le futur. Mais il ne faut pas oublier que **la faiblesse de la productivité du travail en France résulte aussi de causes durables** : absentéisme élevé, faiblesse des compétences et faible qualité du système éducatif, faiblesse du poids de l'industrie et du secteur technologique, insuffisance de la robotisation, forte protection de l'emploi.

Il ne faut donc pas espérer un redressement de la productivité du travail dans le futur.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptible de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.